

Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie

Résumé

A l'instar des pays de l'Est et de nombreux pays sous-développés, l'Algérie, dans un contexte d'aggravation de la crise, a négocié avec le FMI différents accords. Le premier accord de stabilisation économique (stand-by), applicable en un an, a été signé au début de l'année 1994. Tandis que le second, dit de facilité de financement élargie (FFE), l'a été en avril 1994 pour une durée de 3 ans, assujettie à la mise en place d'un PAS de l'économie nationale.

Au terme de ces quatre années de mise en œuvre du PAS, il n'est pas sans intérêt de s'interroger sur les résultats atteints par l'économie algérienne. Pour ce faire, nous présenterons d'abord le processus de transition mené en Algérie, ensuite nous analyserons les résultats du PAS, c'est-à-dire les performances et les faiblesses de l'économie algérienne pendant la période de structuration à travers l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs socio-économiques.

Dr. E. CHERIF CHAKIB

Faculté de Gestion
Université Abou Bakr Belkaïd
Tlemcen, Algérie

ملخص

على غرار الدول الشرقية وكثير من الدول المتخلفة، الجزائر في وضع مندهور من الأزمة، قامت بإبرام اتفاقيات مع صندوق النقد الدولي.

الاتفاق الأول حول التثبيت الاقتصادي (Stand-by) لمدة سنة، تم إمضاؤه في بداية سنة 1993.

أما الاتفاق الثاني المسمى بتسهيل التمويل الموسع، (FFE) تم عقده في أبريل 1994 لمدة 3 سنوات مقابل وضع حيز التنفيذ برنامج التعديل الهيكلي للاقتصاد الجزائري. مع نهاية 4 سنوات من التنفيذ، حان الوقت لتقييم النتائج التي حققتها الاقتصاد الجزائري، من أجل ذلك تقدم سيرورة عملية الانتقال للاقتصاد الجزائري، وبعد ذلك نحل نتائج برنامج التعديل الهيكلي انطلاقاً من إيجابيات وسلبيات الاقتصاد الجزائري من خلال تحليل بعض المؤشرات الاجتماعية الاقتصادية.

A bien des égards, la période allant de 85-93 a été une décennie perdue pour l'économie algérienne. Cette période a été marquée par des déséquilibres extérieurs importants, une forte inflation, la stagnation de la production industrielle, une dépendance alimentaire et la dégradation des conditions sociales.

Parmi les facteurs qui ont contribué à cette situation, on peut citer les politiques macro-économiques et structurelles déficientes et l'impact de chocs extérieurs qui a débouché sur la dégradation des termes de l'échange et donc de la crise de l'endettement.

A partir de 1994, à l'instar des pays de l'est et de nombreux pays sous développés, l'Algérie, dans un contexte d'aggravation de la crise socio-économique, a mis en œuvre un vaste programme d'ajustement macro-économique et de réforme structurelle avec l'appui du FMI et de la Banque Mondiale. Dans ce cadre, deux accords entre l'Algérie et le FMI ont été négocié :

- Le premier accord, dit de stabilisation économique (stand by), applicable en un an, à été signé au début de l'année 1994.

- Le second, dit de facilité de financement élargie (F.F.E), l'a été en Avril 1995 pour une durée de 3 ans assujettis à la mise en œuvre d'un plan d'ajustement structurel de l'économie¹.

Au terme de ces quatre années de mise en œuvre du P.A.S, il n'est pas sans intérêt de s'interroger sur les résultats atteints par l'économie Algérienne.

Pour ce faire, nous présenterons d'abord le processus de transition mené en Algérie; Ensuite nous analyserons les résultats du P.A.S, c'est à dire les performances et les faiblesses de l'économie Algérienne pendant la période de restructuration à travers l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs socio-économiques.

I- LA TRANSITION VERS L'ECONOMIE DE MARCHÉ

Depuis 1986, année du choc pétrolier et de l'effondrement des prix des hydrocarbures, les capacités d'importations du pays ont été gravement affectées, ce qu'a entraîné une baisse drastique de l'activité industrielle, car dépendante pour ses inputs de l'étranger.

Aussi, cette situation fut aggravée par une diminution de la production agricole en raison d'une sécheresse marquée par des invasions de criquets.

Le produit intérieur brut (PIB), qui s'était accru en moyenne de 5% par an en termes réels entre 1980 et 1985, a diminué pour se stabiliser à 1% entre 1986 et 1989².

Au cours de cette même période, le taux d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation avait atteint 8,5% par an en moyenne et le taux de chômage, qui était de 17% en 1985, s'est accru pour atteindre le taux de 28% en 1988³.

En 1992, la situation s'empire d'avantage puisque le ratio du service de la dette qui était de 36% en 1986 a atteint 75%. De même, le taux d'inflation a atteint 25% et le taux de chômage qui était de 22% en 1988 a dépassé la barre des 25%.

La crise économique qui a débuté en 1986 suite à l'effondrement des prix du pétrole sur les marchés internationaux s'est amplifiée pour atteindre des aspects politique et sociale pendant les années 1990.

Les différents acteurs politiques (gouvernements), économiques (dirigeants et cadres d'entreprises) et une partie de la société civile (partis politiques, organisations syndicales ...) ont été presque unanimes à dire pendant cette période que la nature de la crise en Algérie, se limitait uniquement à la simple contrainte financière. Autrement dit, à un manque de devise pour faire fonctionner l'économie nationale.

Pour dépasser cette contrainte «conjoncturelle», plusieurs tentatives ont été développées par différents gouvernements.

- La première tentative préférait le reprofilage de la dette extérieure⁴. Celle ci consiste à ce que l'Algérie paye « rubis sur ongles » le service de la dette. En contre partie, elle s'attendait en retour à recevoir de ses partenaires habituels les concours financiers nécessaires au démarrage de son activité économique et à être reconnu comme

¹ Ces deux accords furent assortis d'un prêt de 2 milliards de dollars US décaissable au gré de l'échéancier de mise en œuvre de réformes structurelles.

² Cherif Chakib, "L'inévitable rééchelonnement", *Annales Marocaines d'Economie*, 1995.

³ Benbitour, Ministre des Finances, *Le Monde*, 07/06/94.

⁴ Cherif Chakib, "A propos du rééchelonnement et du rôle du FMI dans le processus d'ajustement structurel", 1994.

un bon débiteur.

Cette approche dite des réformistes préférait le reprofilage de la dette car elle permettait de ménager la susceptibilité des Algériens à l'encontre du terme rééchelonnement, considéré comme synonyme d'abandon de leurs souverainetés économiques et politiques.

Cette politique a survécu à deux gouvernements successifs, celui de Hamrouche et ensuite de Sid Ahmed Ghouzali, tous deux chefs de gouvernements entre 1989 et 1992, mais sans résultats.

Le reprofilage qui a suscité beaucoup d'espoirs, a fondamentalement échoué parce qu'il a été rejeté par la majorité des créanciers de l'Algérie et en particulier par le plus important d'entre eux, à savoir la France.

Le refus de la France s'explique par son attachement aux règles de solidarités qui la lie aux autres membres du club de Paris, qui s'interdisent de traiter séparément avec les pays débiteurs et proposent donc à ces derniers d'adresser leurs demandes au club de Paris qui les représente.

- La deuxième tentative, plutôt radicale, est apparue avec le retour de Belaïd Abdesslam à la tête du gouvernement de Août 1992 à Août 1993. Ce dernier a pratiqué pendant cette période une politique qui refusait tout dialogue et programme émanant du FMI.

Pour réussir sa politique appelée «économie de guerre», ce dernier s'est basé sur la compression des importations, en vue de ramener le ratio de la dette par rapport aux exportations de 75% entre 1992 et 1993, à moins de 40% en 1997 avec un baril de pétrole qui varie entre 18 et 20 dollars⁵.

Mais durant l'été 1993, le pétrole a chuté sous la barre des 16 dollars le baril sur les marchés internationaux et avec lui Belaïd Abdesslam et sa politique d'austérité.

Devant l'échec de ces deux politiques et l'état de destruction avancée de l'économie Algérienne due à l'endettement étouffant, le nouveau gouvernement présidé par Reda Malek, à partir de septembre 1993, a été contraint de solliciter le concours du FMI dans le but de rééchelonner une partie de la dette publique arrivée à échéance.

Après plusieurs discussions et négociations préliminaires avec les institutions internationales (FMI-BIRD) et les gouvernements occidentaux des pays créanciers et le Club de Paris, le premier accord dit de stabilisation économique (Stand by) applicable en un an, a été signé au début de l'année 1994 sous le gouvernement de Reda Malek. Tandis que le second accord de 3 ans, dit de facilité de financement élargie (F.F.E) l'a été en Avril 1995.

Le premier accord était indispensable pour améliorer l'état de la balance des paiements, alors que le second concernant l'ajustement (Avril 95-Mars 98) devait aider l'économie Algérienne à retrouver ces grands équilibres dans le cadre d'une économie de marché.

En réalité, en optant pour un accord (Stand by) avec le FMI couplé avec le rééchelonnement d'une partie de la dette publique, le gouvernement de Reda Malek a eu le mérite de mettre fin à des divergences au sein du pouvoir sur cette question; laissant à ses successeurs la tâche qui consiste à remettre en marche une économie en crise depuis 1986.

⁵ Cherif Chakib, "L'inévitable rééchelonnement", *Annales Marocaines d'Economie*, 1995.

Les mesures économiques et sociales à mettre en œuvre en accord avec le FMI et qui rentrent dans le cadre des transformations systématiques profondes de l'économie Algérienne, se résument au respect par le gouvernement algérien des conditionnalités qui en découlent, à savoir :

- La libéralisation du commerce extérieur.
- La libéralisation des prix.
- La dévaluation de la monnaie et le contrôle de la croissance des salaires.
- La restructuration des entreprises publiques et leurs privatisations.
- La réduction du déficit budgétaire, donc des dépenses publiques.
- La réduction et l'élimination des subventions de l'état aux entreprises déficitaires.
- La réforme du système fiscal, douanier, commercial et des institutions bancaires et financières ainsi que l'instauration de la convertibilité interne du Dinar dans un premier temps.

C'est en cela que consiste la configuration du nouveau cadre socio-économique global prôné.

II- LES RESULTATS DU P.A.S.

II.1- Les résultats économiques

II.1.1- La gestion de la dette extérieure

- Les négociations avec le FMI, qui ont abouti à l'accord Stand by d'une année applicable d'Avril 1994 à Mars 1995, a permis le rééchelonnement de 5,2.10⁹ \$ de la dette publique dont le remboursement est étalé sur 15 ans (soit l'an 2009)⁶.

De même, l'accord de facilité de financement élargie (F.F.E) a permis à l'Algérie de bénéficier d'un crédit évalué presque à 2 milliards de dollars US (1,7.10⁹)⁷ pour soutenir les réformes structurelles à moyen terme.

- Dans une seconde phase, les négociations avec le Club de Paris (accompagnées d'accords bilatéraux avec les pays créanciers) ont abouti au rééchelonnement de 7,5 milliards de dollars US à partir de juillet 1995 et qui concerne la dette publique.

- Le réaménagement couvre le paiement dû de Juin 1995 à Mai 1998, soit la période du P.A.S conclu avec le FMI. Les remboursements du principal de la dette sont étalés sur 15 années, payable progressivement⁸.

Cette seconde phase a connue aussi la signature d'un accord de rééchelonnement avec le Club de Londres concernant la dette privée et portant sur un montant évalué à 2.2 10⁹ dollars US⁹.

Avec ces différentes opérations de rééchelonnement et d'emprunts évaluées à 15 10⁹ \$ US, le ratio du service de la dette (par rapport aux exportations) chutait à 48.6% en

⁶ Quotidien *El-Watan*, 04/06/94.

⁷ Document du Ministère de l'Economie et des Finances, relatif au rééchelonnement, 1995.

⁸ Lors du second rééchelonnement, 16 pays étaient concernés: Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, USA, Finlande, France, Hollande, Italie, Japon, Norvège, Portugal, Suède, Suisse.

⁹ Idem 7.

1994, 42.5% en 1995, 36% en 1996 et 31,6% en 1997, alors qu'au dernier trimestre 1993, il équivalait au montant des recettes d'exportation¹⁰ (tableau n°1).

L'évolution du ratio du service de la dette en 1998 (41%) s'explique par la diminution importante des exportations dû à l'effondrement du prix des hydrocarbures à partir du 2ème semestre 1997.

Tableau n°1: Evolution du ratio de service de la dette extérieur par rapport au exportation et de la dette extérieure.

Année	Fin 1993	1994	1995	1996	1997	1998
Evolution du ratio	94%	48.6%	42,5%	36%	31.6%	41%
Dette extérieure	25.724	30.500	33.330	33.500	31.900	31.000

Source: Rapport de conjoncture du 2ème semestre 1998 de l'économie Algérienne par le CNES.

Le rééchelonnement de la dette extérieure et les crédits obtenus dans les deux accords ont donc permis pendant la période du P.A.S à desserrer sensiblement la contrainte financière externe qui était en partie à l'origine de la compression des importations des produits nécessaires au fonctionnement de l'appareil de production en particulier et donc de l'étouffement de l'économie nationale en général.

Aussi, ont-ils permis de dégager, dans une seconde phase, des ressources qui ont été utilisées par la suite au remboursement des dettes arrivées à échéance, surtout à partir de 1997, comme le montre le tableau n°1.

II.1.2- L'évolution du taux de croissance global

Autre catégorie importante dans l'analyse des résultats du P.A.S., il s'agit de l'évolution du taux de croissance économique.

De l'ordre de -2.2% en 1993 et de -0.9% en 1994, il a grimpé à 3.6% en 1995 et 3.8% en 1996 pour régresser en 1997 et se stabiliser à partir de 1998 autour de 3.2%¹¹. Le taux de croissance de 1996 (exceptionnel) a été tiré vers le haut grâce aux bonnes performances de l'agriculture.

En effet, celle-ci a ainsi enregistré, pour la seconde année consécutive, une forte croissance estimée à 21.3% contre 15% en 1995, grâce essentiellement à la production des céréales qui a atteint 46.10⁶ de quintaux¹².

Par ailleurs, le secteur du BTP a enregistré, durant la même période, un redressement qui s'est traduit par une croissance de 4.5% contre 0.7% en 1994 et 2,7% en 1995¹³.

Par contre, le recule de la croissance (1,3 %) pour l'année 1997, s'explique :

1) Par l'évolution très faible des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux (inférieur à 12 \$ le baril).

¹⁰ CNES, Rapport de conjoncture du 2^{ème} semestre 1998 sur l'économie algérienne.

¹¹ Rabah Abdoun, "Bilan du programme de stabilisation économique en Algérie", 1994/1998.

¹² Idem 11.

¹³ Mensuel économique, *L'économie*, APS, 1997.

2) Par une croissance négative du secteur agricole -25% par rapport à 1996, suite à une mauvaise pluviométrie (production agricole surtout céréalière a atteint en 1997, 12 10⁶ qt alors qu'elle était de 46 10⁶ qt en 1996).

3) Par la très forte régression du taux de croissance du secteur industriel hors hydrocarbures évalué à -7,2% en 1997 (Voir II.1.3).

Selon le rapport de conjoncture du CNES du second semestre 1998, la croissance moyenne des quatre dernières (1994-1998), c'est-à-dire pendant la période du P.A.S., est inférieure à 3%. Cette croissance, quoique positive, ne peut pas constituer un motif de satisfaction car elle est faible et insuffisante.

Il faut un minimum, toujours selon le CNES, de 7 à 8 % au regard de la croissance démographique (2,8%), du taux d'inflation et des déficits sociaux.

De plus, cette croissance est fortement liée aux facteurs exogènes, tels le cours des hydrocarbures qui représentent 95% des recettes d'exportations et 30% du PIB, et des conditions climatiques.

Donc, c'est une croissance tirée par la météo et les prix du pétrole. Quand il pleut, l'agriculture va et quand l'hiver est rigoureux en occident, les prix du pétrole remontent.

La reprise de la croissance, pendant cette période, au regard de ces données, demeure encore très fragile, car elle ne s'appuie ni sur l'augmentation de la productivité hors hydrocarbures ni sur la reprise des investissements comme cela a été le cas dans les pays du PECO. Cela est d'autant plus vrai que la production industrielle continue à régresser, comme nous le verrons.

II.1.3- L'évolution de la production industrielle

L'analyse de la conjoncture, dressée par le ministre de l'industrie pour la période 1994-1998, confirme les contre-performances de l'activité industrielle et son évolution régressive, sauf pour l'année 1998.

Pour ce qui est des volumes de production industrielle, les résultats de 1996-1998, par branches d'activités, confirment les faibles performances de ce secteur stratégique dont l'état lui a toujours accordé une place privilégiée dans les réformes.

D'une manière générale, la production industrielle a enregistré au cours de l'année 1996 une baisse de 6,2% par rapport à l'année 1995. Hors hydrocarbures, ce rythme est de 9,8% selon l'office national des statistiques¹⁴.

En 1997, l'évolution négative de la production a plus pratiquement frappé le secteur des mines, les industries sidérurgique (-4,1%), la mécanique, l'électronique et l'électricité (-38,3%), le textile et cuirs (-10,9%)¹⁵.

D'une manière générale, l'ensemble du secteur industriel a connu une baisse de la production de l'ordre de -7.2% alors que le chef du gouvernement avait prévu une hausse de 1% pour 1997. Selon les experts du secteur, cette baisse de production en 1997 représente une perte de 100.10⁹ DA, soit l'équivalent de 1.3 milliards de dollars US¹⁶.

Cette évolution négative, qui touche particulièrement le secteur des mines, les ISM.ME ainsi que les branches du textile et bois, c'est-à-dire la base essentielle de

¹⁴ Office Nationale des Statistiques, 1997.

¹⁵ Office Nationale des Statistiques, 1998.

¹⁶ Quotidien *El-Watan*, Mars 1998.

l'industrie algérienne, prouve que le système productif industriel dans sa globalité subit toujours une forte récession.

Le conseil national économique et social (CNES) avait tiré la sonnette d'alarme sur cette situation récessionniste de l'économie algérienne.

On y lit dans son rapport de conjoncture pour l'année 1997: "l'économie nationale a en effet atteint un niveau sérieux de perte de substance sous forme de transferts occultes, sous forme d'une dévitalisation des secteurs productifs (perte de savoir-faire, absence d'investissement, etc.), et sous forme de rupture des liens sectoriels".

Cette situation révèle une contradiction dans la mise en œuvre de l'ajustement structurel qui vise le désendettement de l'économie par une réduction des capacités productives.

Différentes raisons expliquent la baisse du taux de croissance de la production du secteur industriel pendant la période du P.A.S.

1/ La faiblesse des taux d'utilisation des capacités de production, en particulier dans l'industrie publique. Globalement, ce taux a évolué comme suit :

51.2% en 1993 ; 48.5% en 1994 ; 46.7% en 1995 et moins de 45% en 1997.

La chute des taux d'utilisation des capacités de production est expliquée par la contrainte d'approvisionnement en matière première, en pièce de rechange (-13% en 1997 par rapport à 1996) et aussi en raison des taux de pannes élevées étant donné l'ancienneté des installations.

2/ Par la dévaluation brusque de dinars en Avril 1994 (dépréciation de 33% suivie d'autre dépréciation de 10% pendant deux années).

En effet, les entreprises publiques, par la dévaluation, se sont trouvées confrontées à des situations auxquelles elles n'étaient pas du tout préparés.

Le découvert né de cette situation, gonflé par les agios bancaires, est passé de 10 milliard de DA fin 1994 à 92.10⁹ DA fin 1995.

Le rapport du CNES note que plus de 90% du découvert des entreprises auprès des banques aurait été généré par les effets directs et indirects des pertes de change, ce qui a influencé négativement l'équilibre financier des entreprises, l'investissement et le taux de croissance de la production.

3/ Par la dissolution d'un grand nombre d'entreprise. Plus de 800 entreprises économiques publiques ont été dissoutes depuis 1994 dont 54% pour le secteur industriel, suivi du secteur du BTPH 30% ; le reste, 16%, concerne les autres secteurs.

4/ Par le faible niveau des investissements dans le secteur industriel. Selon le rapport du CNES pour l'année 1998, de 1993 à 1998, l'APSI a enregistré 30.072 projets d'investissements avec une prévision de création de 1,3.10⁶ d'emplois; le taux de concrétisation est très faible, ne dépassant guère les 15%¹⁷. Une grande partie des projets est bloquée pour des histoires de terrains d'assiettes ou de banque, d'énergie, de télécommunication ou de transport, etc.

5/ Enfin, l'ouverture du marché national et la concurrence étrangère a gêné un pan entier du secteur industriel, notamment le textile et le cuir, frappé par le rétrécissement de la demande et les importations.

¹⁷ Quotidien *Liberté*, Mai 1999.

En 1998, le secteur industriel public a connu un redressement exceptionnel de ses résultats. En effet, la production réalisée a augmenté de 8,1% par rapport à 1997 considérée comme année très faible en matière de production industrielle¹⁸.

Quatre branches d'activité ont contribué à ce redressement par leurs bonnes performances. Il s'agit de la branche mécanique-métallurgie-sidérurgie (12,6%), la branche électricité-électronique (8,8%), la branche de chimie-pharmacie-engrais (31%) et enfin l'agro-alimentaire (10%)¹⁹.

Le dispositif banques-entreprises mis en place, par lequel une grande partie des découverts bancaires du secteur industriel ont été rééchelonnés au dernier trimestre de 1996, et l'ajustement des produits à un marché devenu à la fois ouvert et contracté, expliquent ces bonnes performances.

Avec cette croissance, on a cru que l'année 1998 allait être le point de départ d'une véritable relance. Cependant, les chiffres pour le premier semestre 1999 ont montré que l'industrie Algérienne publique reste enfoncée dans une récession durable, puisque le taux de croissance de la production industrielle pendant cette période a replongé dans une croissance négative (-1,5%) par rapport à la même période en 1998²⁰.

On ne peut aujourd'hui que constater l'échec de la politique gouvernementale de la restructuration qui n'a pas dépassé le stade de l'assainissement financier et qui a coûté au contribuable pas moins de 700.10⁹ DA²¹.

Avec autant d'argent, on aurait pu créer une nouvelle base industrielle qui aurait au moins eu l'avantage de partir sur des bases saines. Et si ce n'est les emplois qu'elle a permis de sauvegarder, cette restructuration aurait été un échec total.

II.1.4- L'inflation

Après avoir fortement augmenté en 1992, date du début de la libéralisation des prix, l'inflation s'est progressivement atténuée depuis 1994 (Tableau n°2).

Tableau 2: Principaux indicateurs économiques.

Année	Fin 1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Service de la dette/exp. (%)	94	48.6	42.5	36	31.6	41	-
Dette extérieure (en 10 ⁹ \$US)	-	30.5	33.33	33.5	31.9	31	-
Croissance économique (%)	-2.2	-0.9	3.6	3.8	1.3	3.2	-
Inflation (%)	-	38.4	29.8	18.2	13.5	9.5	-
Exportation (en 10 ⁹ \$US)	-	8.9	10.3	13.2	13.8	8.7	-
Dont hors hydrocarbures	-	0.3	0.6	0.77	0.57	0.5	-
Importation (en 10 ⁹ \$US)	-	9.2	10.1	9.1	8.3	8.9	-
Balance commerciale	-	-0.3	0.2	4.1	5.7	-0.2	-
Réserve (en 10 ⁹ \$US)	-	1.5	-	4.2	8	4.3	-

Source: O.N.S./C.N.E.S.

¹⁸ Enquête périodique du ministère de l'Industrie et de la Restructuration, 1998.

¹⁹ Idem 18.

²⁰ Quotidien *Liberté économique*, n°76, 1999.

²¹ Cherif Chakib, "Restructuration industrielle, nécessité d'un approche systémique", CREAD, 1997.

L'évolution de l'inflation constitue le résultat le plus notable de la politique gouvernementale menée depuis 1994. Pour la première fois depuis 1990, l'Algérie enregistre un taux d'inflation à un seul chiffre, se rapprochant ainsi des taux d'inflation enregistrés dans les pays développés.

Cependant, il convient de souligner à ce niveau que la chute de l'inflation n'est pas due à l'augmentation de la production et donc à une augmentation de l'offre de biens et services sur le marché se traduisant par une diminution de prix. Elle est le résultat de la relative stabilité des prix intérieurs et de la stabilisation de la monnaie nationale grâce à l'existence de réserves de changes provenant surtout du rééchelonnement et de l'évolution positive de la balance commerciale, et aussi au prix d'une forte contraction de la demande due à la détérioration du pouvoir d'achat des salaires, plus particulièrement titulaires de revenus fixes et à l'aggravation du chômage.

II.1.5- L'évolution du commerce extérieur

Les résultats du commerce extérieur, pendant la période du PAS, font ressortir une certaine stabilité, surtout au niveau des importations qui tourne autour de 9.10^9 \$US/an (Tableau n°2). Rappelons que les importations pendant cette période sont en nette régression par rapport aux importations des années fastes de l'économie Algérienne (1980-1985) qui dépassaient les 11.10^9 \$US/an.

Les résultats du commerce extérieur pour l'année 1997 par exemple font ressortir (Tableau n°3) que le groupe des biens alimentaires continue à représenter une proportion importante dans la structure des importations puisqu'il occupe le premier rang avec une quote-part de 29.88%, représentant un volume de $2,49.10^9$ \$. Précisons que ce groupe a connu une baisse des importations de l'ordre de 4.1% par rapport à 1996. Le groupe des biens d'équipements (industriels et agricole) occupe le deuxième rang avec $2.46 10^9$ \$, enregistrant une baisse de 19.75 % par rapport à 1996.

Classé en troisième position, le groupe des produits destinés au fonctionnement de l'outil de production a dépassé $2,17.10^9$ \$, affichant une diminution de l'ordre de 9.35 % par rapport à 1996.

Enfin, les biens de consommation non agricoles (médicaments, appareils électroménagers, véhicules, etc.) occupent la dernière position dans la structure des importations pour 1997 soit $1,22.10^9$ \$ avec cependant une augmentation de 17.82 % par rapport à 1996 (Tableau n°3).

Tableau 3: Nature des produits importés en 1997.

Nature des produits/groupe des biens	Valeur en 10^9 \$	Evolution % à 1996
Bien alimentation	2.49	-4.11
Bien d'équipements	2.46	-19.75
Bien destinés au fonctionnement	2.17	-9.35
Bien de consommations durables non agricole	1.22	+17.82
Total:	8.34	

Source : O.N.S, 1998.

Les importations réalisées pour l'année 1997 ont été financées essentiellement par cash à raison de 79.3% soit 6,22.10⁹ \$US. Les lignes de crédit ont été utilisées à hauteur de 15.24% soit 1,27.10⁹ \$US alors que 0.89% seulement par le recours aux comptes devises propres, soit un volume de 74.10⁶ \$US. (Tableau n°4).

Tableau N° 4: Répartition des importations par mode de financement.

Mode de financement	1995	1997
Cash	36.8%	79.30%
Lignes de crédits	49.4%	15.24%
Compte devise	11.6%	0.89%
Autres	2.2%	4.60%
Totaux:	100%	100%

Source : O.N.S, 1998.

Comparé à l'année 1997, l'indice de valeur moyenne à l'importation en 1998 a connu un accroissement de 8.8%, malgré une diminution importante des exportations évaluées à 5,1 10⁹ \$US (soit presque 36%). Cette hausse relative des importations, malgré l'importance de la baisse des exportations, a été rendu possible grâce à l'utilisation d'une partie des reverses de changes évalués à 8.10⁹ \$US en 1997, constituées grâce à l'augmentation des prix des hydrocarbures sur le marché international en 1996 et 1997 (tableau n°2).

Parallèlement à la baisse des importations, les exportations ont connu à partir de 1995, une hausse importante en volume, provenant surtout des hydrocarbures qui représentent 95% des recettes extérieures, ce qui a permis d'engendrer un solde positif de la balance commerciale (Tableau n°2).

Pour ce qui est des exportations hors hydrocarbures pendant la période 1995-1998, signalons que ces dernières n'ont guère évolué, comme le montre le tableau n°1.

Le volume des exportations hydrocarbures en 1998 est de 500.10⁶ \$US soit 6.0% du volume des exportations globales.

Nous sommes donc très loin de l'objectif du plan de 1.10⁹ \$US d'exportation hors hydrocarbures que le gouvernement avait promis de réaliser à partir de 1997. On ne peut aujourd'hui que constater l'échec de la politique gouvernemental de la restructuration du tissu industriel public et qui rend-compte de la dépendance de plus en plus importante de l'économie Algérienne à l'évolution des hydrocarbures sur le marché international.

Les ressources rendues possibles (disponibles) par le rééchelonnement de la dette extérieure, amplifié par les excédents de la balance commerciale, ont permis non seulement de réduire sensiblement le déficit de la balance des paiements mais aussi de reconstituer les réserves de changes, puisqu'elles sont passées de 1,5.10⁹ \$US en 1994 à 4,2.10⁹ \$US en 1996, et 8.10⁹ \$US en 1997, pour se stabiliser autour de 4,5.10⁹ \$US en 1998, ce qui représente l'équivalent de plus de six mois d'importation (tableau n°2).

Les résultats (balance commerciale excédentaire, réduction du déficit de la balance des paiements, constitution de réserve de change, maîtrise de l'inflation, reprise de la croissance malgré qu'elle reste encore faible) montre que la politique de stabilisation,

menée depuis 1994 dans le cadre de l'ajustement structurel, a permis de rétablir les équilibres macro-financiers.

Cependant, ces équilibres n'ont pu être atteints ni par l'augmentation de la productivité et de la production industrielle, ni par la reprise des investissements dans les secteurs hors hydrocarbures. Ces performances sont le résultat :

- Premièrement, des différentes opérations de rééchelonnements qui ont permis de rendre disponibles des ressources,

- Deuxièmement, de l'amélioration du prix des hydrocarbures, particulièrement en 1996 et 1997, années au cours de laquelle le prix du baril s'est fortement apprécié sur le marché mondial (+28% entre 1995 et 1996) et d'une pluviométrie favorable qui a eu pour résultat l'augmentation importante de la production agricole en 1995 et 1996 (surtout céréalière) qui a permis une diminution des importations agricoles et donc une épargne supplémentaire pour le budget de l'état.

- Troisièmement, enfin, elles sont aussi le résultat d'une forte contraction de la demande sociale due essentiellement à la dégradation alarmante des conditions sociales de la population comme nous le verrons.

II.2- Résultats sociaux en période du P.A.S.

Les résultats macro-financiers positifs de l'Algérie, qui sont le fruit de quatre années d'efforts en matière de réformes économiques, se sont accompagnés d'une dégradation alarmante des conditions sociales de la population.

Comme la plupart des pays qui ont lancé de vastes et audacieuses réformes structurelles, l'Algérie a accusé une dégradation importante en matière de développement humain. Cette dégradation place actuellement l'Algérie, en matière de développement humain, à la 81^{ème} place dans le monde, alors qu'elle se situait, avant 1988, à la 30^{ème} place²².

La dégradation du développement humain pendant la période du P.A.S peut se mesurer par les indices suivants : la détérioration du pouvoir d'achat, l'augmentation du chômage, et les réductions des dépenses sociales essentiellement au niveau de l'éducation et de la santé.

II.2.1- L'analyse du pouvoir d'achat

Conséquence du désengagement de l'état dans le soutien des prix et des dévaluations successives du dinar (de 5 DA pour 1 \$ US en 1988 à 70 DA pour 1 \$ US en 1998) à partir de 1990, date de la libération économique, les prix de tous les produits en Algérie, surtout des biens de large consommation ont connu une évolution plus importante que les augmentations de revenus.

Ces mesures ont touché nombre de groupes sociaux, mais elle s'est avérée particulièrement dure pour les catégories moyennes et pauvres qui ont dû consacrer, à partir de 1990, une plus large part de leur revenu disponible à l'achat des biens et de services jusque-là peu coûteux.

Selon une étude faite par l'O.N.S., on y lit qu'en 1996, la part des biens alimentaires à elle seule représente 58,5% des dépenses des ménages.

²² Rapport de la Banque Mondiale concernant le développement humain, 1998.

De plus, une autre enquête menée en 1998 par l'O.N.S., prenant un échantillon de 2000 ménages, a fait ressortir la baisse de consommation de certains aliments. Presque 56% des ménages auraient, depuis 1993, restreint l'achat de la viande, des fruits, et de l'huile.

Une enquête sur le niveau de vie menée par l'office national des statistiques (O.N.S.) en 1998, situe la baisse, en termes réels du pouvoir d'achat des revenus salariaux, à plus de 45,0% de 1986 à 1994 et de 23,3% de 1994 à 1998.

Autre taux surprenant, 13% des chefs de famille en 1998 sont classés dans la catégorie « très pauvres », c'est-à-dire que leurs salaires est égales ou inférieurs à 6000 DA/mois (-90 \$ US/mois).

Cette dégradation du pouvoir d'achat moyen tend à accroître de façon inquiétante la malnutrition, puisque les formes sévères de cette dernière sont passées de 1,5% en 1992 à 3% en 1997, alors que les formes légères sont passées de 7,5% à 10% pendant la même période²³.

Dans le rapport de conjoncture de 1998 du CNES, on y lit « il existe 12.10⁶ d'Algériens, soit 40,2% de la population à vivre dans la privation dont presque 2.10⁶ souffrent d'une pauvreté extrême ».

Autre effet de la transition, c'est l'inégalité croissante des revenus qui gonfle les rangs des plus pauvres et des plus riches.

Cette inégalité a plusieurs explications :

1) La libération des salaires au niveau du secteur public économique réalisée dans le cadre des réformes. En effet, à partir de 1988, l'autonomie des entreprises permettait la fixation des salaires, surtout des cadres dirigeants des entreprises publiques sur la base de négociation. Les rémunérations des cadres sont devenues de plus en plus liées à leurs qualifications, à leur expérience, à leur poste et à leur rendement.

Cette mesure a touché nombre de travailleurs, mais elle s'est avérée particulièrement profitable pour les cadres.

2) Le transfert de main-d'œuvre du secteur public au secteur privé est un facteur qui a aussi contribué à l'inégalité des revenus. Non seulement l'échelle des salaires est plus large dans le secteur privé, mais le revenu moyen y est aussi plus élevé, principalement à cause de la plus forte productivité de la main-d'œuvre.

3) Enfin, la transition a créé une classe de « nouveaux riches », travailleurs et capables de s'occuper eux-mêmes de leurs richesses. Malheureusement, dans le même temps, les lacunes institutionnelles ont permis à d'autres de s'engager dans des activités économiques informelles, parfois même criminelles (transit de drogue). L'économie souterraine est un phénomène qui s'observe en Algérie, parallèlement à l'économie formelle et contribue à accroître l'inégalité des revenus entre ceux qui y participent et les autres.

II.2.2- L'évolution du chômage

Conséquence des accords conclus avec le FMI et de la réhabilitation de l'entreprise comme lieu de création de richesse, une nouvelle politique d'embauche s'est imposée et l'ère de la distribution d'emploi est résolue.

²³ CNES , Rapport de conjoncture pour le deuxième semestre de l'année 1997.

En effet, les accords avec le FMI ont conduit les pouvoirs publics à entamer une vaste opération de fermeture d'entreprise et de compressions d'effectifs touchant surtout les ouvriers les moins qualifiés et ceux approchant l'âge de la retraite, évalué à la fin de 1998, ensemble, à plus de 320000 ouvriers. Les chiffres officiels estiment cette catégorie de nouveaux chômeurs à 240000 personnes, dont 70000 concernées par la retraite anticipée et 170000 par simple licenciement.

Pour les deux cas de figure, le texte de loi prévoit une retraite anticipée pour les uns et une assurance chômage pour les autres.

L'assurance chômage prend en charge le licencié pour une durée de 20 mois avec une indemnité financière égale à 30000 DA. Durant toute cette période, la personne concernée aura droit à une indemnité mensuelle calculée sur la base d'un salaire de référence de 7000 DA. Toutefois, cette indemnité sera dégressive.

Du sixième au dixième mois, le bénéficiaire percevra 80% du salaire de référence. Du onzième au quinzième, le pourcentage sera porté à 60%. Il finira à 50% pour les cinq derniers mois.

Parallèlement à cette indemnité, la même personne aura droit à une allocation de chômage et un remboursement des frais engagés pour soins. Le dispositif prévoit également 500 DA/mois au titre du conjoint à charge et 200 DA/mois par enfant.

La seconde formule de prise en charge concerne les victimes de la compression d'effectif pour raison économiques est celle de la retraite anticipée. En plus de la retraite que la personne percevra mensuellement, ce dernier bénéficie de 500 DA/mois pour conjoint à charge et 200 DA/mois par enfant. La loi prévoit que le montant de la pension est revalorisé de 1% tous les ans.

Ces compressions par simple licenciement viennent gonfler le nombre d'actifs aux chômeurs, qui est estimé selon des sources officielles gouvernementales à plus de 2,5 10⁶ fin 1998²⁴.

La dissolution des organismes employeurs et l'arrêt des investissements, surtout à partir de 1990, au niveau du secteur public, ont été les principales causes de l'évolution du chômage pendant cette période. Le total des entreprises dissoutes s'élève à 815.

Le secteur du bâtiment et travaux publics (BTPH) et l'industrie, compte tenue des difficultés qu'ils rencontraient, étaient les plus touchés par les mesures de fermeture.

La création d'emploi, qui avait atteint une moyenne annuelle de 140000 postes de travail avant 1986, s'est effondrée pour atteindre un taux moyen annuel de 40000 entre 1994 et 1998.

En 1997, le nombre d'emplois permanents créés est de 40000 alors que 250000 demandeurs d'emploi sont arrivés sur le marché du travail.

Au rythme de la croissance économique actuelle, à peine 3% en moyenne, tout indique que le nombre de chômeurs augmentera. Ceci est vrai d'autant plus que le plus grand nombre d'emplois créés actuellement sont des emplois d'attente, c'est-à-dire temporaires ou précaires qui peuvent disparaître à tout moment et donc augmenter d'avantage le nombre de chômeurs, car dépendant de l'évolution de la situation financière du pays. Le nombre d'emplois créés dans ce cadre entre 1994 et 1998, selon le ministre du travail lors de son intervention au niveau de la réunion du CNES sur le rapport de conjoncture du second semestre 1998, est de 237000 emplois dont 153000

²⁴ CNES , Rapport de conjoncture pour le deuxième semestre de l'année 1998.

concernent les emplois salariés d'initiative locale (ESIL) et 84000 concernent les travaux d'utilité publique. En comparant le nombre d'emplois permanent et temporaire créés, on peut donc penser qu'il n'existe pas de politique active en matière de création d'emplois permanents, du fait que l'investissement, source de création d'emplois, n'a pas véritablement repris.

Il est nécessaire de viser une croissance de 6 à 7% par an au cours des prochaines années pour pouvoir endiguer, dans une première phase, la croissance du chômage et entamer progressivement sa diminution.

En effet, selon le CNES, une croissance de 6 à 7% de la PIB et une croissance de 1% de la productivité du travail permettraient d'atteindre une croissance de l'emploi légèrement supérieure à l'évolution de la population active, estimée à 3,8%.

La réalisation de cet objectif passe nécessairement par une stratégie nouvelle basée non seulement sur la défense de l'emploi actuel mais aussi par l'élargissement du champ d'action et l'activation du potentiel dormant ainsi que sur le ciblage prioritaire de la résorption du chômage des jeunes et particulièrement des primo demandeurs d'emploi au niveau de la PME/PMI, micro entreprises et artisans.

Cela passe aussi par une politique d'aménagement du territoire qui doit permettre l'engagement de grands travaux d'aménagement agricole, forestier, hydraulique au niveau surtout des zones qui accusent au taux de chômage supérieur à la moyenne nationale.

Devant l'expansion de la pauvreté, la fragilisation de larges couches de la population et la progression inquiétante du chômage qui pouvaient gêner et compromettre le cours des réformes économiques, les gouvernements successifs ont accompagné le P.A.S. par des mesures destinées à prendre en charge les couches des marginalisés.

On distingue trois mesures :

1/ Premièrement, versement à partir de 1992 d'une indemnité aux catégories sociales sans revenus (ICSR) évalué à 120 DA/mois et par personne à charge qui rentre dans le cadre du filet social.

A partir de 1994, l'ICSR fût revue et remplacée par deux indemnités, car considérée comme insignifiante comparée au coût de la vie et de l'inflation. Cette indemnité fût remplacée :

- par une allocation forfaitaire de solidarité (AFS) entre 600-900 DA/mois versée au chef de famille sans revenu de 3ème âge, c'est-à-dire dépassant 60 ans.
- et par une indemnité au personne d'âge actif sans revenu, évaluée entre 2100-2800 DA soit à peine 50% du SMIC (6000,00 DA).

2/ Deuxièmement, a été mis en œuvre un dispositif d'insertion et de récupération des populations vulnérables. Il s'agit du dispositif professionnel d'insertion des jeunes (DPIJ) qui consiste en l'occupation temporaire des jeunes dans le cadre des emplois salariés d'initiative locale (ESIL) et de travaux d'utilité publique qui se fait par le biais des collectivités locales aux titres de chantiers d'utilité publique pour une durée de 6 à 12 mois et rémunéré à 2500 DA/mois.

3/ Troisièmement, la lutte contre la pauvreté et le chômage est prise dans le cadre du développement de la micro-entreprise : en effet, depuis la mise en place du dispositif de développement de la micro-entreprise en 1995 jusqu'à fin 1998, 35219 dossiers de micro-entreprises ont été déposés, dont 23881 ont obtenu les attestations d'éligibilité, créant ainsi, selon l'O.N.S., plus de 80000 emplois permanents.

Signalons que les deux premières mesures rentrent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté alors que la dernière mesure, qui concerne le développement de la micro-entreprise, rentre dans le cadre de la lutte contre le chômage, surtout des jeunes diplômés.

II.3- Éducation-Formation et santé

A la précarisation de la situation de l'emploi et la paupérisation d'une grande partie de la population, s'ajoutent les mesures d'austérité appliquées aux secteurs de l'éducation-formation et de la santé.

En effet, au moment où les méthodes modernes d'éducation et de formation nécessitent de plus en plus de moyens, l'éducation nationale en Algérie a vu son budget de fonctionnement régresser de 21% et celui de l'équipement de 63% de 1987 à 1997²⁵.

Cette diminution des dépenses s'est traduite par des phénomènes graves qui ont été révélés par le conseil supérieur de l'éducation, portant sur l'évaluation de la politique nationale d'éducation-formation pour l'année 1998.

Parmi ces phénomènes, on peut retenir :

- Premièrement, une augmentation de la déperdition scolaire évaluée annuellement entre 500000 et 600000 élèves à partir de 1995, soit par abandon volontaire en raison de l'élévation des coûts de scolarisation et de la dégradation du pouvoir d'achat des parents, soit par exclusion prononcée par les autorités scolaires qui n'ont plus les moyens nécessaires de prendre en charge le nombre croissant d'élèves²⁶.
- Deuxièmement, une surcharge des classes à tous les niveaux qui se traduit par une mauvaise prise en charge de l'élève et de sa formation. Dans son rapport annuel, le conseil supérieur de l'éducation tire la sonnette d'alarme concernant les redoublements et les échecs aux examens en enregistrant des taux anormalement élevés (Tab. 5 et 6).

Tableau 5: Taux d'échec en 1998.

Taux	Cycles
18 %	6ème année fondamentale
31 %	9ème année fondamentale
43 %	3ème année secondaire (Terminal)

Source : Office national des examens et des cours. 1998.

Tableau 6: Taux de réussite aux examens en 1997 et 1998.

	BAC		BEF	
	Nombre d'élèves admis	Taux (%)	Nombre d'élèves admis	Taux (%)
1996/1997	97352	24,83	215255	39,29
1997/1998	86104	21,28	234179	41,25

Source : Office national des examens et des cours, 1998.

- Troisièmement, un déficit énorme d'enseignant au niveau de tous les cycles d'enseignement. Le ministre de l'éducation a lui-même reconnu, au début de l'année

²⁵ Rapport du Conseil Supérieur de l'Education, 1998.

²⁶ Idem 25.

scolaire 1998/1999, un déficit de 20000 enseignants. Aussi, a t'il révélé que le nombre des enseignants des 1er et 2ème cycles a baissé pour l'année scolaire 1998/1999 par rapport à celui de l'année 1997/1998, alors que le nombre des élèves dans ces deux cycles a augmenté (Tableau n°7).

Tableau 7: Rapport Enseignant / nombre d'élèves 1er et 2ème cycles.

Année	1997/1998	1998/1999	Évolution
Nombre d'élèves	4719137	4778870	Positive (+)
Nombre d'enseignements	170460	169519	Négative (-)

Source: Office national des examens et des cours, 1999.

Dans la même lignée, le nombre de place qu'offre les établissements de formation professionnelle du secteur public n'a guère évolué. Il se situe à 143000, alors que le flux de nouvelles demandes potentielles atteint 500000 par an.

- Enfin, à l'occasion de l'ouverture de l'année universitaire 1998/1999, les informations fournies par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique indique que l'effectif des enseignants universitaires a diminué durant l'année universitaire 1998/1999 par rapport à l'année précédente, alors qu'entre-temps, le nombre des étudiants a augmenté. Durant l'année 1997/1998, il y avait 17906 enseignants pour 368702 étudiants alors que durant l'année universitaire 1998/1999, il a été enregistré 17353 enseignants pour 401812 étudiants.

La raison principale qui explique le déficit des enseignants pour le 1er, 2ème et 3ème cycle est l'insuffisance de postes budgétaires créés au niveau du secteur de l'éducation-formation pour raison de restriction budgétaire alors que des milliers de jeunes diplômés capables de combler ce déficit restent dans le chômage où augmentent le nombre de travailleurs dans l'économie informelle.

Quant au déficit relevé au niveau de l'université, celui-ci est généralement dû à la fuite des enseignants surtout de rang magistral (Professeur - Maître de conférence) vers d'autres secteurs (industrie - commerce - profession libérale) plus rentables ou à l'étranger. L'insuffisance des salaires, les problèmes de logement et les mauvaises conditions de travail, en raison de la diminution des dépenses, sont les principales causes de cette fuite.

Même au niveau du secteur de la santé, les mesures d'austérité provoquent une détérioration inquiétante de la situation sanitaire de la population.

A partir de 1990 et surtout de 1994, on a enregistré un accroissement de plus de 50% de mortalité infantile. 80 enfants pour mille meurent à la naissance en Algérie, alors qu'en Tunisie et au Maroc, il est respectivement de 30 pour 1000 et 50 pour 1000²⁷.

Aussi assiste t'on surtout à la résurgence des maladies du sous-développement, telles la tuberculose, la diphtérie, la typhoïde, etc. L'apparition de ces maladies, qui jadis, étaient largement maîtrisées en Algérie, s'explique par l'absence d'une politique préventive et de moyens financiers et matériels à cause essentiellement des restrictions budgétaires.

²⁷ Rapport de la Banque Mondiale concernant le développement humain, 1998.

L'ensemble de ces données montre, qu'à part la maîtrise des équilibres macro-financiers, les réformes engagées, loin de jeter les bases d'une croissance durable, auront donc conjugué hausse des prix et dégradation sociale.

Parallèlement, les finances publiques semblent profiter aux personnels de l'état, sachant que leurs frais n'ont pas enregistré de baisse, représentant ainsi, 8,4% du PIB en 1991, pour se trouver à hauteur de 9% en 1998²⁸.

CONCLUSION

Si le rééchelonnement de la dette extérieure a permis d'arrêter l'hémorragie et de disposer de ressources extérieures confortées par les embellies des prix de pétrole, surtout en 1996 et 1997, la politique économique mise en œuvre s'est traduite par une inertie inquiétante en matière de restructuration industrielle, agricole, de relance de bâtiment et de régulation du commerce.

Le répit accordé par le rééchelonnement de la dette extérieure est faiblement utilisé, malgré les annonces triomphalistes des responsables. La désintégration du tissu industriel, le développement de l'économie informelle au détriment d'une économie productif, la baisse du pouvoir d'achat de la majorité des Algériens et la situation de l'emploi et particulièrement celui des jeunes, en sont la tragique illustration.

L'instabilité des équipes gouvernementales, un environnement particulièrement difficiles en raison des circonstances dramatiques que connaît le pays depuis 1991, ont encouragé beaucoup plus l'économie de bazar que la mise en œuvre de stratégie de redressement économique et de relance de l'investissement productif.

Malgré les changements opérés dans le cadre du plan d'ajustement structurel, l'économie Algérienne reste toujours une économie rentière, c'est-à-dire, dépendante de ses hydrocarbures et de leurs prix fixés dans le marché international.

Si l'on veut parvenir à résoudre la crise économique en Algérie, il faut à tout prix faire en sorte que les tendances de l'investissement s'améliorent.

Pour ce faire, il faut poursuivre le douloureux exercice des réformes et créer un système macro-économique stable, autrement dit, il s'agit de :

1) Réformer le système financier et fiscal archaïque afin de le rendre performant. Les carences du système bancaire et fiscal en Algérie continuent de freiner les efforts de libéralisation économique.

En effet, la lenteur des réformes au niveau bancaire est surtout préjudiciable à l'investissement productif étranger, alors que celle des réformes fiscales et ses retombées sur les recettes budgétaires, ainsi que le recours à des droits de douane temporaires, réduit indirectement la libéralisation des échanges, et donc fait entrave à l'intégration plus étroite de l'Algérie au marché commun de la région (U.M.A., U.E.).

2) De poursuivre la libéralisation des échanges, la privatisation et la restructuration des entreprises publiques et privées afin que les structures de production puissent mettre en exergue leurs avantages comparatifs, et que l'émergence de nouvelles opportunités d'emploi soit réalisable.

La restructuration et la privatisation des grandes entreprises et notamment celles exerçant dans le secteur des industries de base, devra être menée de façon radicale mais prudente afin de les rendre attractives aux investisseurs surtout étrangers.

²⁸ Quotidien *El-Watan*, Janvier 1999.

3) D'avancer avec gradation et pragmatisme dans le domaine social (santé-éducation -pouvoir d'achat, etc.) pour éviter que l'application des rigueurs budgétaires ne déstabilisent brutalement l'ensemble de la société déjà fragile.

4) Enfin, il s'agit de trouver des solutions immédiates aux problèmes de violence politique que vit le pays depuis 1991 et qui constitue non seulement une menace à la stabilité du pays mais aussi un obstacle majeur au développement.

En effet, les grosses dépenses occasionnées par le sabotage et la violence évaluées à 10.10⁹ \$ entre 1991 et 1998 constituent non seulement une charge financière pour l'état, qui aurait pu aller à l'investissement productif ou la prise en charge sociale de la société pour minimiser les coûts sociaux élevés de la transition, mais aussi un obstacle majeur pour l'accroissement surtout des investissements hors hydrocarbures des étrangers.

Si l'on ne s'en tient pas à ces grandes lignes, les investissements nationaux et étrangers iront ailleurs en raison des graves dangers qui peuvent menacer la sécurité de leurs actifs. Alors, il devient impossible d'assurer une sortie de crise et les perspectives d'avenir deviendront incertaines.

Bibliographie

- ❑ "Bilan du P.A.S et perspective pour l'économie algérienne", Colloque, Alger 14/15 juillet 1998.
- ❑ "Quelques éléments de réflexion sur la transition dans les pays de l'Est", *Problème économique*, 1994.
- ❑ Rapport de conjoncture sur l'état de la situation économique et sociale de l'Algérie, C.N.E.S. 1997 et 1998.
- ❑ Office national des statistiques.
- ❑ *Liberté économique*, Années 1997 et 1998.
- ❑ *El Watan* du 20/05/99.
- ❑ Cherif Chakib A., "L'inévitable rééchelonnement de la dette en Algérie", *Annales marocaines d'économie*, 1995.
- ❑ Cherif Chakib A., "A propos du rééchelonnement et du rôle du FMI dans le processus d'ajustement économique", 1994.
- ❑ Cherif Chakib A., "La restructuration industrielle", 1997, CREAD.
- ❑ Rapport de la Banque Mondiale concernant le développement humain, 1998.
- ❑ Rabah Abdoun, "Bilan du programme de stabilisation économique en Algérie 1994-1998", Colloque international, Alger, 1999.
- ❑ Mensuel économique, *Economie APS*, 1997.
- ❑ Rapport du Conseil Supérieur de l'Education Algérien, 1998. ❑